

Sommaire

- P1** - Édito
- Fête foraine
- P2** - Zoom sur l'entreprise
- Parlons d'environnement
- P3** - Mlle Picardie
- Etat civil
- Agenda
- Pass permis
- Petites annonces
- P4** - Conseil municipal
- P5** - Conseil municipal
- Défibrillateur
- Outillage
- P6** - Commémoration
- CCAS
- Plateau picard
- Recrutement
- Biliothèque
- P7 - 8** - Associations

Chères Wavignisiennes, Chers Wavignisiens,

Dans la nuit du 6 au 7 Juin des délinquants animés par un grand manque d'intelligence n'ont rien trouvé de mieux que de saccager notre Salle des Fêtes. Plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie. Ces actes sont insupportables. J'invite toutes les personnes qui seraient témoins de telles incivilités à venir me le signaler, sachant que l'anonymat sera respecté. Pour ma part, je ne comprends pas et suis indigné par ces actes, tout comme mon conseil municipal.

Je souhaite vivement que les gendarmes aidés par les voisins vigilants confondent les auteurs de ces méfaits pour que ceux-ci soient fermement punis.

Il me reste en ce printemps si pluvieux et si gris à vous souhaiter un bel été ensoleillé, de bonnes vacances avec une pensée particulière pour les personnes seules, touchées par la maladie ou le chômage.

Votre Maire - André RENAUX

La fête communale des 14, 15 et 16 mai organisée par le comité des fêtes a connu un réel succès avec la retraite aux flambeaux animée par la fanfare de Bonneuil les Eaux, le défilé du groupe « Made in Belka » suivi du concours des vélos fleuris et d'une superbe prestation de danse effectuée par « Nouvelle Génération ». Nombreux étaient les spectateurs venus applaudir ces animations et découvrir les manèges pour petits et grands.

Merci à **Gérard Thuillier** président du comité des fêtes et son équipe de maintenir la tradition de la fête foraine .





ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE

32 ans de travail du bois dont 12 ans comme artisan. On peut dire que Gilles Boyenval connaît parfaitement son métier. De la menuiserie artisanale, fabrique de meubles, de placards, à la pose de portes, fenêtres, portails (bois ou PVC), escaliers et même faux plafonds, il sait tout faire... et surtout, il le fait bien. Wavignies a la chance de compter un professionnel d'une telle qualité dans le village.

Devis gratuit : boyenval.g@orange.fr



Détails du travail d'artiste

PARLONS D'ENVIRONNEMENT

Une promenade entre les champs de céréales ne vous tente pas plus que ça ? Il est vrai qu'à première vue la plaine de cultures comme lieu de balade et de détente peut rebuter. Mais osez déambuler sur les chemins agricoles. Avec le retour des beaux jours, la faune anime ces grands espaces ouverts qui nous apparaissent comme monotones en dehors des travaux agricoles. Vous remarquerez rapidement que la tranquillité soupçonnée est agrémentée de vols, chants et/ou cris de certains oiseaux. Vous entendrez à coup sûr les ritournelles de l'Alouette des champs, du Bruant proyer, de la Bergeronnette printanière, de la Perdrix grise ou encore de la Caille des blés. Et si la chance est de votre côté, il est bien possible que vous rencontriez le baron gris survolant avec légèreté les champs de céréales, friches et chemins agricoles à la recherche de rongeurs à se mettre dans le bec. Avec son vol plané caractéristique, se laissant porter et évoluant les ailes disposées légèrement en V, le Busard cendré, de son vrai nom, fait partie des oiseaux emblématiques de nos campagnes.



Ce rapace n'utilise pas uniquement les espaces de grandes cultures pour rechercher sa nourriture, il s'y reproduit. Oui ! Le Busard cendré a la particularité de nicher à même le sol... original pour un rapace. D'ailleurs, c'est une affaire de famille puisque ses « cousins » (le Busard saint-Martin et le Busard des roseaux), que l'on peut aussi rencontrer en plaine cultivée, établissent également leur nid au sol. Dès le mois d'avril, les couples de Busard cendré choisissent une aire, dans la plupart des cas au sein d'une parcelle de céréale (blé, orge), dans laquelle la femelle y apportera quelques tiges et brindilles pour former une petite plateforme circulaire. C'est donc au sein de ce « puit » que les œufs seront déposés et que les poussins seront ravitaillés. Original certainement, mais assez risqué puisqu'à la portée des prédateurs naturels (renards, sangliers...) mais aussi des engins

agricoles, et plus particulièrement de la moissonneuse. Bien souvent, les jeunes busards n'ont pas encore atteint le stade de développement leur permettant de décamper lors de la récolte des céréales (surtout lorsque le nid se situe dans de l'orge qui est récoltée dès la mi-juin). Malheureusement, l'activité humaine génère une mortalité importante sur les jeunes rendant incertaine la pérennité de l'espèce.

Seule la coopération avec les agriculteurs permet de sauver efficacement la progéniture du baron gris. Il s'agit pour cela, après localisation des nids, d'installer un dispositif permettant aux agriculteurs de les contourner. Alors, amis agriculteurs, les observations que vous effectuerez au cours de la nouvelle saison peuvent permettre de sauvegarder des nichées et de maintenir la présence du prince des blés dans nos campagnes. N'hésitez pas à faire part de vos observations à la mairie de notre commune... les busards vous en seront reconnaissants.

MADemoiselle PICARDIE

La 3^e dauphine de « Mademoiselle Picardie » est Wavignisienne !

Nancy Laurac, 19 ans, qui habite Wavignies depuis 7 ans, s'est présentée au casting à Nogent sur Oise pour l'élection de Mademoiselle Picardie et a été élue 3^e dauphine le 20 mai 2016.

Elle poursuit actuellement ses études à Amiens et souhaiterait réaliser son rêve de se diriger vers la mode et la beauté. Elle est inscrite aux concours de Miss Mannequin, Miss Small et Miss Élégante.

Nous lui souhaitons bonne chance dans cette voie et sommes très fiers de sa réussite. Nous la mettrons à l'honneur lors des prochaines cérémonies.

CONCOURS
MADemoiselle
PICARDIE
2016



ETAT CIVIL 2016

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Jean THUILLOT, né le 6 mai à Beauvais.

Eva DANIEL, née le 23 mai à Beauvais.

Lyannah GOBERDANO, née le 26 mai à Beauvais



Nous partageons la peine de la famille de :

M. Lucien THERON décédé le 14 avril à Beauvais.

M. Jacques DEWAELE, décédé le 16 mai à Breteuil.



Nous adressons nos vœux de bonheur à l'occasion de leur mariage à :

Thierry BERTIN et Audrey HECQUET, le 28 mai.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 2 juillet : Sortie à Fécamp organisée par le comité des fêtes

Lundi 4 juillet : Club du bon accueil - après midi récréatif

Dimanche 10 juillet : Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes avec Archipel

Jeudi 14 juillet : Fête Nationale Française organisée par la Municipalité

Jeudi 14 juillet : Brocante organisée par : RC Wavignies, Animation sports et loisirs et les Vadrouilleurs

Lundi 18 juillet : Club du bon accueil - après midi récréatif

Samedi 23 juillet : Journée pêche organisée par le Club du Bon Accueil

Lundi 1er août : Club du bon accueil - après midi récréatif

Lundi 22 août : Club du bon accueil - après midi récréatif

Dimanche 4 septembre : Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes avec Patrick Thuillier

Lundi 5 septembre : Club du bon accueil - après midi récréatif

Dimanche 11 septembre : Thé dansant organisé par les Anciens Combattants avec Marc Pégard

Samedi 17 septembre : Soirée Spéciale années 80 organisée par le Comité des Fêtes avec Yannick et Ophélie

Lundi 19 septembre : Club du bon accueil - après midi récréatif

Samedi 24 septembre : Concours de Belote organisé par le Club du Bon accueil

PERMIS DE CONDUIRE



Atout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, le **Pass Permis Citoyen** encourage les jeunes oisiens à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie. En échange d'une **action citoyenne de 70h** au service d'une collectivité ou d'une association, l'adhérent du dispositif Pass Permis Citoyen se responsabilise et investit pour son avenir.

Cette expérience lui permettra de renforcer son esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une **aide financière de 600€ allouée** par le Département.

VOTRE CANDIDATURE

Les démarches sont à effectuer par le jeune. Il doit trouver son organisme d'accueil et en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au conseil départemental.

Critère d'admissibilité du dossier

- Être âgé de 18 à 19 ans révolus à la date de dépôt du dossier
- Être domicilié dans l'Oise
- Passer son permis pour la 1^{ère} fois
- Ne pas bénéficier d'une autre aide de même nature.

La commune de Wavignies est partenaire de cette action, ce qui permet d'effectuer le bénévolat dans la commune.

PETITES ANNONCES

A VENDRE :

Bois à prendre sur place à WAVIGNIES, essence chêne principalement et noisetier en 50 cm - tel 06 11 92 95 20

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Avril 2016

Le 11 Avril 2016, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire

Etaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE, adjoints

M. SANTUNE, M. TOURNIQUET, Mme THIERRY, M. LACHEAU, Mme BOUREILLE, M. CARBONNEAUX

Pouvoirs :

- M. CAUCHOIS à M. RENAUX

- Mme ERCOLANO à M. SANTUNE

- M. LEPEINGLE à M. DESCROIZETTE

- Mme NEVEUR à Mme BRAINE

- Mme PETITPRETRE à Mme THIERRY

Secrétaire : Mme POTELLE

ORDRE DU JOUR

M. RENAUX ouvre la séance et n'ayant pas le droit de participer au vote donne la présidence à Mme BRAINE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

1 - COMMUNE

Excédent de fonctionnement 538 389,56

Déficit d'Investissement 134 289,66

Excédent global clôture 404 099,90

Vote à l'unanimité

Compte de Gestion de la perception approuvé par le conseil municipal

Vote à l'unanimité

3 - EAU

Excédent de fonctionnement..... 118 004,36

Excédent d'investissement 13 331,38

Excédent global de clôture..... 131 335,74

Vote à l'unanimité

Compte de Gestion de la perception approuvé par le conseil municipal

Vote à l'unanimité

Retour de M. RENAUX qui préside à nouveau la séance

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2016

Taxe d'habitation : 18,40 % (taux inchangé)

Vote à l'unanimité

Taxe Foncière propriétés bâties : 29,38 % (taux inchangé)

Vote à l'unanimité

M. le Maire propose de baisser le taux d'imposition sur les propriétés non bâties de 2,50 % (actuellement de 93,26 %)

contre 6

abstention 5

pour 4

Le taux de 93,26 % est maintenu

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2016

Dépenses de fonctionnement..... 1.202 634,90

Recettes de fonctionnement 1.302 634,90

Dépenses d'investissement..... 841 100,54

Recettes d'investissement 841 100,54

pour 14

abstention 1

ENCAISSEMENT d'un chèque de 29 € émanant de M.M.A. pour trop versé sur prime d'assurance

Vote à l'unanimité

VENTE TERRAIN

Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer compromis et acte authentique de vente d'un terrain à WAVIGNIES, rue Douce H 1307 pour 1113 m² au prix de 50 000 €

Vote à l'unanimité

DESAFFECTATION d'un LOGEMENT

La Commune est propriétaire d'un logement à WAVIGNIES, 48 rue de la Hercherie destiné au personnel de l'Éducation Nationale. Ce logement n'est plus occupé. Afin de pouvoir le louer, M. le Maire propose la désaffectation et le déclassement de ce logement.

Vote à l'unanimité

DESHERBAGE à la BIBLIOTHEQUE

Autorisation est donnée à la Responsable de la Bibliothèque de sortir 300 livres qui ne sont plus d'actualité (mauvais état, obsolètes) Ces livres seront mis à la disposition des adhérents, de l'École, du Péri-scolaire et des habitants de Wavignies

Vote à l'unanimité

VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes aux Associations :

- A.A.E. Wavignies -Breteuil 1200 €

- Anciens Combattants 600 €

- Animations Sport et Loisirs 450 €

- Ardoise et Crayons 700 €

- Boulistes 400 €

- Club du Bon Accueil 1000 €

- Comité des Fêtes 3500 €

- Subvention exceptionnelle comité des fêtes..... 480 €

2 - CLOSERIE

Excédent de fonctionnement 172 632,00

Excédent d'Investissement 0,00

Excédent global clôture..... 172 632,00

Vote à l'unanimité

Compte de Gestion de la perception approuvé par le conseil municipal

Vote à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF de l'Eau 2016

Dépenses de fonctionnement..... 169 869,79

Recettes de fonctionnement..... 169 869,79

Dépenses d'investissement..... 168 580,44

Recettes d'investissement 168 580,44

Vote à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL

ECLAIRAGE PUBLIC, Rue du Jardin de la Tour et rue du Jeu de Paume

Les travaux prévus s'élèvent à 80 085,58 € et seront réalisés par SE 60 sur deux ans

Le financement est assuré à hauteur de 36 488,99 € par SE 60 et le surplus soit 43 596,59 € par la Commune, payable 50 % EN 2016 et 50 % en 2017

Vote à l'unanimité

CONVENTION avec G.R.D.F.

Une délibération doit être prise pour établir une convention, afin de fixer :

1°) la redevance due pour occupation provisoire du Domaine public

2°) la redevance annuelle pour occupation du Domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

Vote à l'unanimité.

Séance du 23 MAI 2016

Le 23 Mai 2016 , à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire

Étaient présents:

Mmes BRAINE et POTELLE , M. DESCROIZETTE, adjoints

M. SANTUNE, Mme PETITPRETRE, Mme THIERRY, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. CAUCHOIS,

M. LEPEINGLE, Mme BOUREILLE, M. CARBONNEAUX

Pouvoir de Mme NEVEUR à Mme ERCOLANO

Absent excusé: M. TOURNIQUET

Secrétaire: M. CAUCHOIS

ORDRE DU JOUR

SUBVENTION ASSOCIATION

Attribution d'une subvention de 250 € à ASSOCIATION PATRIMOINE TRADITIONS

Vote à l'unanimité

SUBVENTION C.C.A.S.

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au C.C.A.S. pour mener un projet pour les enfants de 11 à 14 ans et de 15 à 18 ans cet été

Vote à l'unanimité

GRAVILLONNAGE

Pour procéder à l'entretien des voiries, il y a un intérêt économique à confier la réalisation à la Communauté de Communes, il a été décidé de faire les travaux suivants, sur devis proposés:

Chemin du Moulin à Huile 5 734,80

Rue de la Sucrierie 13 663,99

TOTAL T.T.C => 19 398,79

Vote à l'unanimité

ACHAT CALCULATRICES

Pour les enfants qui entrent en 6è , le Conseil Municipal a décidé d'offrir une calculatrice spéciale collège , une délibération est prise pour la durée du mandat

Vote à l'unanimité

RECOMPENSE POUR LES DIPLOMES

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une récompense aux personnes ayant obtenu un diplôme en 2016

CAP Brevet des Collèges 16 €

B.E.P. 32 €

BAC 48 €

B.T.S. DEUG, DUT, BAC + 2 64 €

LICENCE, BAC + 3 80 €

MAITRISE, BAC + 4 92 €

DESS, MASTER ; BAC + 5 107 €

Vote à l'unanimité

ECLAIRAGE PUBLIC, RESEAU et POSTE TRANSFORMATEUR rue de la Libération et rue de la Hercherie

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité des rues de la Libération et de la rue de la Hercherie, ces travaux s'élevant à 147 530,73 TTC seront effectués par SE 60, la part à la charge de la Commune sera de 16 788,25 €

Vote à l'unanimité

DEFIBRILLATEUR

DEMONSTRATION POUR L'UTILISATION DES DEFIBRILLATEURS :

A la demande de la Municipalité , une réunion informelle de démonstration d'utilisation des défibrillateurs sera effectuée par le Centre de Secours de St Just en Chaussée,

le MARDI 20 SEPTEMBRE 2016, de 16 H à 18 H à l'AGORA.

Vous y êtes invités pour vous initier aux gestes qui sauvent et comprendre le fonctionnement de ces appareils .

OUTILLAGE

PASSAGE DU CAMION OUTIROR, Parking Maurice Bens :

- le samedi 16 juillet de 15 à 18 H

- le mercredi 28 septembre de 15 à 18 H

- le lundi 8 août de 15 à 18 H

- le vendredi 11 novembre de 15 à 18 H

COMMEMORATIONS

24 avril 2016

Journée nationale du souvenir des déportés



Nous remercions vivement M. GAILLET et ses collègues enseignants d'avoir apporté une touche émouvante à cette cérémonie

8 mai 2016

Victoire du 8 mai 1945 avec la participation des enfants des écoles qui ont lu une poésie et interprété le chant des partisans et la Marseillaise.



CCAS

Le CCAS change les loisirs d'été pour les adolescents

De 11 ans à 14 ans : un ticket de piscine et une entrée au bowling avec goûter.

De 15 ans à 18 ans : une entrée au parc de St Paul.

Nous vous invitons à retirer les tickets à l'Agora les :

- Mercredi 6 juillet de 10h00 à 12h00
- Jeudi 7 juillet de 14h00 à 16h00

Aucun ticket ne sera remis en dehors de ces deux dates

PLATEAU PICARD

Nous vous rappelons que la communauté de communes du plateau picard ni aucun autre financeur ne missionne aucune entreprise de démarchage à domicile.

En effet, il semblerait qu'une personne se rende au domicile des usagers ayant effectué des travaux en se faisant passer pour un contrôleur.

Cet homme prétend que les travaux ne sont pas conformes et essaie de leur faire signer un document, d'en connaître davantage sur leur état civil, afin de leur soutirer de l'argent.

RECRUTEMENT

L'ADMR de l'Oise recrute des aides à domicile et des auxiliaires de vie en CDI

L'aide à domicile assiste et soulage les personnes dans les actes ordinaires de la vie courante (entretien du linge, ménage, courses, accompagnement dans les déplacements extérieurs, assistance administrative) et dans les actes essentiels à la vie (aide à la toilette, au lever, au coucher, préparation et aide à la prise des repas, et surveillance de la prise des médicaments).

L'ADMR propose des postes en CDI, à proximité du domicile de ses salariés et non délocalisables. Nous offrons à nos aides à domicile des formations et un accompagnement dans la validation d'acquis d'expérience. Toute candidature diplômée ou non est étudiée.

Adressez votre candidature à cette adresse : 117, Rue Charles Ladame - 60880 JAUX .

Tél : 03 44 37 33 72 - Nous recherchons du personnel sur Wavignies et ses environs



JEUX VIDEO A LA BIBLIOTHEQUE



C'est bientôt les vacances et vous avez peur de vous ennuyer ...

Temps moche, copains absents ... vous ne savez pas quoi faire seul ou avec vos amis

Bonne nouvelle !!! **Les jeux vidéo s'invitent à la bibliothèque municipale de Wavignies !!!**

Sur réservation au 03 44 77 15 86 et sous condition d'inscription à la bibliothèque

(gratuit pour les moins de 18 ans), Venez vous amuser, vous mesurer à d'autres joueurs dans une ambiance chaleureuse !

- Tous les matins de 9h15 à 11h15 (sauf samedi) et le mercredi de 14h00 à 18h00 pendant le mois de **juillet**.
- Tous les matins de 9h15 à 11h15 (sauf samedi) pendant le mois de **août**. (Modalités à la bibliothèque).

A la rentrée, reprise des ateliers jeux vidéo à partir du mercredi 7 septembre de 14h00 à 18h00 jusqu'en avril 2017



VIE PRATIQUE

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67 ou 09.61.26.33.21

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H

Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H

Troisième adjoint = 3ème samedi de 10H à 11H

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Le secrétariat de mairie sera fermé tous les après-midi du 10 juillet au 28 août inclus



PERMANENCES

Médecin : 15

Pharmacie : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Assistante sociale : 03 44 10 77 40



ANALYSE DE L'EAU

Analyse effectuée le 1^{er} avril 2016

Eau de bonne qualité bactériologique. Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrate (52,8 mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

Aussi la consommation de l'eau demeure déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.



VACANCES D'ETE du lundi 11 au vendredi 29 juillet (fermé le 15 juillet)

La mairie de Wavignies organise un Accueil de loisir pour les enfants de 3 à 11 ans.

Au programme : Prenons nous pour des stars du petit écran !!!



Sorties prévues : Centre aquatique de Breteuil, cinéma, sorties vélo, mini camp au parc chedeville à Mogneville et Parc Astérix ...
Renseignements et inscriptions du lundi 20 au 23 juin aux heures de l'espace enfant.

INFORMATION : Du mercredi 06 au vendredi 8 juillet, l'espace enfant est ouvert (de 7h15 à 18h30) aux enfants dont les parents travaillent - tarif en fonction des revenus + 3,55 € le repas. Inscription à l'espace enfant.



Rentrée 2016-2017

Accueil PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription seront envoyés à domicile et à rendre au plus tard le mardi 30 août.

Une permanence aura lieu au périscolaire

Du jeudi 25 au mardi 30 août

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Les feuilles d'atelier post-scolaire seront à venir retirer à cette période aux mêmes horaires.



(Pas d'envoi par courrier ou par mail)



CHANGEMENT D'HORAIRES DE LA POSTE

Du lundi au vendredi : 8h45 à 11h30

Le samedi : 8h45 à 11h45 (mêmes horaires pendant les vacances)



La Bibliothèque

sera ouverte tous les matins durant le mois d'AOÛT

DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts n'aura pas lieu au mois d'août.

Le dernier ramassage aura lieu le 27 juillet et reprendra le 31 août.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

HALTE AU VANDALISME !

La salle des fêtes a été saccagée dans la nuit du 6 au 7 juin. Un préjudice qui démontre le manque de citoyenneté des auteurs de ces méfaits.

Chacun doit se sentir responsable des infrastructures de la commune et du coût de ces réparations. Ces dépenses imprévues auront forcément un impact sur les futurs projets de la commune.



Réalisation d'une résidence de 8 logements individuels locatifs
« Rue de la Hercherie »



Réalisation d'une résidence de 10 logements locatifs
« Rue de la Libération »



Réalisation d'une résidence pour personnes âgées
« Accès par l'impasse de la gare »



LES ASSOCIATIONS

CHORALE DE L'ECOLE

Les élèves du CE 1, CE 2 et CM 1, soit 49 élèves ont présenté un très beau spectacle de Chorale à l'Agora.

M. Laurent HENOCQUE, intervenant de l'Ecole de musique a préparé avec les élèves des chants revisités et adaptés, issus du répertoire de la musique à travers le temps.

La chorale accompagnée de musiciens professionnels et dirigée par le Professeur a été très applaudie et félicitée par le public venu nombreux pour l'occasion.



ARDOISES & CRAYONS

Notre 4^{ème} kermesse a été un succès malgré les caprices de la météo.

La pluie nous a mené la vie dure mais elle a su s'arrêter à temps pour permettre aux enfants d'effectuer leurs chorégraphies. La buvette n'a pas désempie, le stand fléchettes et les jeux picards, la structure gonflable et le maquillage non plus. Merci à tous d'être venus, d'avoir joué, participé, fait des gâteaux, aidé à l'installation ou désinstallation, d'avoir tenu un stand, acheté des enveloppes ou même tout simplement fait des photos.

A très vite pour notre prochaine manifestation en décembre.

Ardoise&crayons



NOUVELLE GENERATION



L'association NOUVELLE GENERATION remercie les 67 danseuses et danseurs pour le magnifique spectacle qui a eu lieu le samedi 11 juin.

Une foule de 250 personnes était présente pour nous encourager et nous féliciter du travail réalisé en 9 mois.

Encore merci aux parents qui nous ont aidé pour les coulisses, la buvette, les photos, les décors, et le rangement.

Pour cloturer cette année de danse, nous avons partagé un goûter tous ensemble le mercredi 15 juin.

En attendant la rentrée, début septembre, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Claire et Alice



Les vadrouilleurs



R.C.W



Animations Sports et Loisir

Organisent BROCANTE DE WAVIGNIES 14 juillet 2016

Exposition de voitures anciennes

Buvette et restauration sur place

Tarif : 1.50 € Le mètre linéaire (particuliers)

Tarif : 4 € Le mètre linéaire (professionnels)

RECYCLERIE / Point de collecte des invendus près de la buvette
renseignements et inscriptions

- ➔ Claudine MARC: 06.20.30.84.53
328 rue douce
60130 WAVIGNIES
- ➔ Christiane BOUREILLE: 06.26.20.90.61

WAVIGNIES

Le Comité des fêtes organise un

THÉ DANSANT

Dimanche 10 juillet

à 14h30



ARCHIPEL

10€

Réservation

03 44 19 38 89 - 07 71 70 46 72

sur Facebook : comité des fêtes de Wavignies

I.P.N.S.

Imprimé par nos soins à la mairie de Wavignies